

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 décembre 2022

**Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 41

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2022 (accusé de réception du 14/12/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Convention d'objectifs entre Quimper Bretagne Occidentale et l'association Ulamir

La convention d'objectifs signée par Quimper Bretagne Occidentale et l'Ulamir arrive à échéance le 31 décembre 2022. Il est proposé de renouveler la convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

La convention d'objectifs signée entre Quimper Bretagne Occidentale et l'association l'Ulamir le 31 décembre 2021 arrive à expiration le 31 décembre 2022.

Dans la continuité du projet d'animation globale mené ces dernières années par l'association sur les territoires de Plonéis, Plomelin, Pluguffan, Plogonnec et Guengat qui assure une mission structurante au service du développement de ces communes, Quimper Bretagne Occidentale décide de soutenir la continuité du projet socioéducatif de l'association Ulamir.

Cette convention énonce et développe les orientations du projet d'animation sociale globale de la structure et précise les moyens financiers et logistiques que la collectivité entend mettre à disposition de l'association pour faire face à ses besoins de fonctionnement et de développement pour les trois prochaines années.

Ainsi, il est proposé que Quimper Bretagne Occidentale accompagne la mise en œuvre de ce projet associatif en affectant la dotation au soutien à la fonction de pilotage de l'Ulamir.

Le montant de la dotation pour l'année 2023 sera voté au conseil communautaire de mars 2023.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la nouvelle convention d'objectifs entre Quimper Bretagne Occidentale et l'association « Ulamir e bro Glazik » qui prendra effet le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans.